



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

Suite aux élections du 20 mars dernier, la nouvelle équipe municipale est en place.

Je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont accordé leur confiance pour la gestion de notre commune pour les six années à venir.

De même, je souhaite à notre maire honoraire Gilbert CLAUSSE, une paisible retraite, 43 années au service de la collectivité, c'est REMARQUABLE !

Que dire du dévouement et de la disponibilité de Colette et Franck MARI pour la gestion du FSE ? Un seul mot MERCI.

Les diverses commissions sont maintenant au travail, les réflexions pour les projets à venir se précisent.

Le recensement de la population effectué du 16 Janvier au 15 Février 2014 confirme une forte augmentation du nombre d'habitants. Nous sommes aujourd'hui 618 soit 84 personnes supplémentaires par rapport au dernier chiffre de 2009.

Sachez que la réforme des rythmes scolaires, pourtant refusée pour le regroupement scolaire de Béchy avec le soutien des conseils d'école, sera tout de même appliquée à la rentrée de Septembre 2014.

D'autre part, pour assurer l'entretien (tonte, traitement, arrosage) de nos espaces verts, nous avons recruté un nouvel employé communal. Il s'agit de M. Grégory SCHULER qui effectuera 20 heures par semaine à partir du 1^{er} Juillet 2014 pour une durée d'un an (CAE).

Pour pallier à l'absence de notre secrétaire de mairie Madame Mélanie BIEGEL pour congés de maternité, Mademoiselle Doriane PIFFLINGER effectuera l'intérim jusqu'au 28 Février 2015.

Pour les uns, Juillet signifie repos et vacances, pour d'autres, le travail continue et devront patienter.

A tous, je vous souhaite de bonnes vacances.

Gilles BECK, votre maire.

Horaires de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone :

- Lundi : de 14h à 18h30

- Mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

- Mercredi : de 8h30 à 12h

- Jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

- Vendredi : de 14h à 18h

Tel : **09 63 48 67 25**

email: commune.bechy@wanadoo.fr

Site web : <http://bechy.free.fr>

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :

- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)

- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Carte d'identité

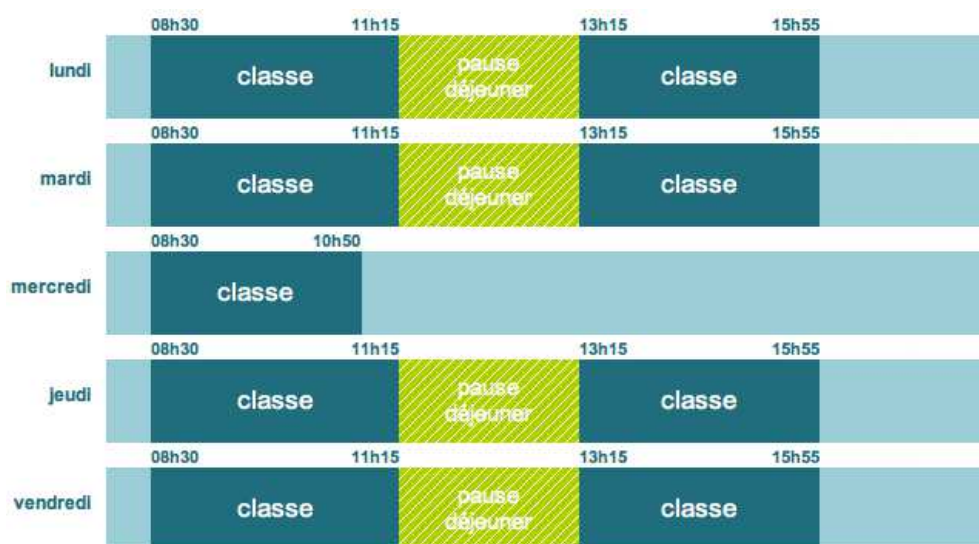
Les dossiers sont à constituer à la mairie de Béchy

Passeport biométrique

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémilly

Nouveaux horaires pour les écoles

La réforme des temps scolaires s'appliquera en septembre prochain pour les écoles maternelles et primaires du regroupement scolaire de Béchy, Tragny, Thimonville et Flocourt. Cette réforme, compliquée à mettre en œuvre dans une commune comme la nôtre, implique de nombreux acteurs : Mairie, Education Nationale, Conseil Général pour les transports scolaires, Communauté de Commune pour l'accueil périscolaire. Suite aux souhaits exprimés par les parents d'élèves, face à cette complexité de mise en œuvre, et peu convaincue des avantages de la réforme pour les élèves, la municipalité a fait le maximum pour ne pas appliquer cette réforme. Toutefois nos sollicitations auprès de l'administration scolaire n'ont pas été entendues, et la réforme s'appliquera. Les nouveaux horaires sont donnés ci-dessous.



Les nouveaux horaires des écoles de Béchy pour la rentrée 2014

L'aménagement des espaces verts se poursuit

Après le tour de l'église en 2012 et toujours sous l'expertise d'Eric MULLER, la commission des espaces verts s'est occupée des pelouses du city-stade avec la plantation de différentes espèces, dont des arbres fruitiers et des persistants. Certains emplacements ont été choisis pour donner de l'ombrage aux bancs de repos du terrain de jeux des petits, avec un peu de patience, dans quelques années. Les terrains de jeux, rue de Lorraine et rue des Lilas, ont été réaménagés, et quelques arbustes complètent les plantations d'origine au nouveau lotissement. Il faut cependant déplorer le vol d'une rangée de buissons horizontaux qui fixaient et agrémentaient le talus du nouveau parking du cimetière.



En haut à gauche : l'arrosage des géraniums de l'église

En haut à droite : le terrain de jeu rénové de la rue de Lorraine

En bas à gauche : les plantations dans le talus du nouveau parking du cimetière et les trous après le vol

En bas à droite : les arbres plantés derrière le city-stade

Votre nouvelle équipe municipale

A la suite des dernières élections municipales, l'équipe du conseil municipal a été en partie renouvelée. Les missions attribuées à chacun des élus sont répartis comme suit :

M. le Maire : Gilles BECK

1er adjoint au Maire : Gilles DROUIN

2ème adjoint au Maire : Eric MULLER

3ème adjoint au Maire : Christiane BITSCH

Représentants à la Communauté de Commune du Sud Messin : Gilles BECK, Eric MULLER

Responsable de la station d'épuration : Gilles DROUIN

Responsable salle du Foyer Socio Educatif : Christiane BITSCH, Frédéric JEANMOUGIN (suppléant)

Responsable service technique : Eric MULLER

Commission environnement : Gilles DROUIN, Emmanuelle BARONE, Eric MULLER, François ZUSATZ

Commission cimetière : Pascal LEROY, Frédéric JEANMOUGIN

Commission travaux : Frédéric JEANMOUGIN, Gilles DROUIN, Mathieu VOGIN, Hervé TONELLA, Eric MULLER, Pascal LEROY, Gilbert FOULIGNY, Gilles BECK

Commission PLU / urbanisme : Gilles DROUIN, Gilles BECK, Pascal LEROY, Mathieu VOGIN, Gilbert FOULIGNY, Emmanuelle BARONE

Commission de révision des listes électorales : Gilles BECK, Christiane BITSCH, Gilles DROUIN

Commission des appels d'offres : Gilles BECK, Benoît HOMBOURGER, Pascal LEROY, Adeline ETIENNE, Gilles DROUIN, Gilbert FOULIGNY, François ZUSATZ, Emmanuelle BARONE

Commission chasse : Gilles DROUIN, Mathieu VOGIN, Frédéric JEANMOUGIN, Hervé TONELLA

Commission des finances : tous les conseillers municipaux

Commission communication : Benjamin PCHAT, François ZUSATZ, Adeline ETIENNE, Christiane BITSCH

Commission des affaires scolaires : Frédéric JEANMOUGIN, Véronique LETT, Benjamin PCHAT

Commission des bois et chemins : Gilbert FOULIGNY, Gilles DROUIN, Eric MULLER, Pascal LEROY, Emmanuelle BARONE, Gilles BECK

Délégué à la sécurité routière : Gilbert FOULIGNY

Délégué défense : Benoît HOMBOURGER

Délégués au Syndicat Mixte des Sources de la Nied Française : François Zusatz (titulaire), Christiane BITSCH (suppléante)

Délégués au Syndicat des eaux (SEBVF) : Gilbert FOULIGNY (titulaire), François ZUSATZ (titulaire), Benoît HOMBOURGER (suppléant)

Délégués au SIMVU : Gilbert FOULIGNY (titulaire), Benoît HOMBOURGER (titulaire), Benjamin PCHAT (suppléant)

Béchy en bref

Béchy en ligne

Retrouvez l'actualité de la commune de Béchy sur le site internet <http://bechy.free.fr>

Et aussi désormais sur la page Facebook :

www.facebook.com/communebechy

Eclairage public

Depuis le mois de Juillet, pour se mettre en conformité avec la loi du 17 Juin 2013 concernant l'éclairage public des bâtiments, et pour réaliser des économies d'énergies, l'éclairage de l'église et de la mairie est désormais coupé tous les soirs à partir de 23h. Cette mesure, ainsi que le renouvellement d'une partie de l'équipement d'éclairage public, permettra de réaliser une économie estimée à 3000 € par an.

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert

Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - ☎ 03 87 64 81 68

Les comptes de la commune

Les comptes de la communes pour la fin de l'année 2013 montrent des finances saines pour le changement de mandature. Une attention est portée sur le compte assainissement (M49) pénalisé par des frais importants pour l'entretien de la station d'épuration. Ces frais ont conduit à revoir la taxe d'assainissement (voir encadré ci-contre).

Compte principal 2013 (M14)

Dépenses de fonctionnement (A)	250 024,54 €	Recettes de fonctionnement (D)	318 496,20 €
Dépenses d'investissement (B)	176 620,51 €	Recettes d'investissement (E) <i>dont affectation du résultat de fonctionnement (F)</i>	182 757,47 € 55 455,36 €
Dépenses totales (C = A + B)	426 645,05 €	Recettes totales (G = D + E)	501 253,67 €
Résultat de l'exercice 2013 – excédent (H = G – C – F)			19 153,26 €
Résultat brut de clôture 2012 – excédent (I)			224 276,03 €
Résultat brut de clôture 2013 – excédent (J = H + I)			243 429,29 €

Etat de la dette du compte principal (M14)

Capital restant dû au 01/01/2013	224 332,30 €	Capital restant dû au 01/01/2014	207 218,19 €
----------------------------------	--------------	----------------------------------	--------------

Compte assainissement 2013 (M49)

Dépenses de fonctionnement (A)	45 119,08 €	Recettes de fonctionnement (D)	42 222,75 €
Dépenses d'investissement (B)	28 121,79 €	Recettes d'investissement (E) <i>dont affectation du résultat de fonctionnement (F)</i>	34 886,94 € 978,00 €
Dépenses totales (C = A + B)	73 240,87 €	Recettes totales (G = D + E)	77 109,69 €
Résultat de l'exercice 2013 – excédent (H = G – C – F) <i>dont</i>			2 890,82 €
<i>résultat de fonctionnement – déficit (D – A)</i>			-2 896,33 €
<i>résultat d'investissement – excédent (E – B) – hors affectation résultat de fonctionnement année précédente</i>			6 765,15 €
Résultat brut de clôture 2012 – excédent (I) (voir explications ci-dessous)			5 224,22 €
Résultat brut de clôture 2013 – excédent (J = H + I)			8 115,04 €

Etat de la dette du compte assainissement (M49)

Capital restant dû au 01/01/2013	82 930,83 €	Capital restant dû au 01/01/2014	70 771,41 €
----------------------------------	-------------	----------------------------------	-------------

Béchy en bref

Taux d'imposition inchangé pour les taxes locales

Suite à l'adoption des comptes de la commune, le conseil municipal n'a pas changé les taux d'imposition des 4 taxes locales pour l'année à venir. A savoir :

- taxe d'habitation : 11,47 %
- taxe foncière bâti : 8,45 %
- taxe foncière non bâti : 36,25 %
- cotis. foncière entreprises : 16,67 %

Modification de la taxe d'assainissement

Afin d'équilibrer le compte de fonctionnement de l'assainissement de la commune (M49), notamment pour assurer le fonctionnement de la station d'épuration, la taxe d'assainissement a été modifiée pour passer de 1,10 € à 1,15 € / m³ à compter du 1^{er} Novembre 2014.

Une actualité dense pour l'AEN

L'Association « Amitié Entre Nous » a organisé, une journée accrobranche à TIPIPARK au Parc de Haie près de Nancy le samedi 3 Mai. Le beau temps était de la partie pour satisfaire les 40 enfants qui y ont participé. Ils ont été transportés et encadrés par les membres de l'association toujours partants pour mener à bien les sorties choisies par les enfants. Bravo aux enfants qui ont été très courageux et qui ont montré beaucoup d'agilité pendant ces activités.

Comme chaque année l'AEN a organisé un weekend campé aux abords du village, du samedi 7 Juin au dimanche 8 Juin. Au programme : grand jeu de piste avec les enfants sur le thème des indiens, veillée autour du feu le soir et grand jeu dimanche matin. 38 campeurs en herbe étaient présents à l'appel. Ce fut un réel plaisir de partager ces moments dans la nature avec eux...vivement l'année prochaine !

Pour clôturer l'année scolaire, la fête de l'école a eu lieu le vendredi 27 Juin. Le spectacle des maîtresses a été suivi par les numéros de cirque des enfants de la



La sortie au TIPIPARK

classe de CP et de CE2/CM1. Ces deux classes avaient participé à une sortie sur 3 jours en Mai pour apprendre les bases de l'acrobatie et du jonglage. Bravo à eux ! Ensuite les enfants ont pu jouer aux jeux de kermesse, 120 lots ont été distribués pour notre tombola. Barbecue, salades maison et tartes préparées par des mamans pâtissières ont ensuite été servis. Encore un franc succès pour cette fête qu'il nous tient à cœur de faire perdurer. Un grand merci à tous les organisateurs et participants.

L'AEN c'est aussi : la fête du jeu, Halloween, des sorties extra-scolaires, un repas de carnaval, un spectacle de Noël pour les élèves, et cette année une participation à la sortie classe verte à hauteur de 75 € par enfant. Avis aux bonnes volontés : venez nous rejoindre au sein du comité, ou nous donner un coup de main ponctuellement lors de nos manifestations.



La fête des écoles le 27 Juin 2014



GROUPAMA GRAND EST - Agence de Rémillly

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Jeudi 9h30 - 12h00

Samedi 9h00 - 12h00

13, place du Général de Gaulle - 57580 REMILLY
Tél. 0 810 810 616 - Fax 03 87 64 63 57

Jean-Marie Beurton : une figure du village nous a quitté

Le 9 Mai dernier nous quittait Jean-Marie BEURTON des suites d'une longue maladie qu'il n'a pu vaincre. Jean-Marie aura consacré sa vie aux autres, par son engagement syndical d'abord, puis au service du monde associatif. Président de l'Étoile Sportive dans les années 80, il s'engagea ensuite au



Hommage à Jean-Marie BEURTON

Foyer Rural, puis à la Fédération des Foyers Ruraux de Moselle et enfin à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux jusqu'en 2013. Militant de l'Éducation Populaire, il aspirait au « Vivre ensemble » et aura mené les réflexions, les combats pour la défense de ses valeurs et la ruralité. Il pouvait parfois paraître bourru, mais nous ne pouvons nier son écoute et son respect à l'égard des opinions divergentes. D'ailleurs, il aimait le débat et les contradictions.

Les salariés du mouvement national et départemental, les bénévoles et le Foyer Rural de Béchy lui ont rendu un dernier hommage en présence de sa famille, le samedi 28 Juin, en plantant, à proximité du terrain de foot et du foyer rural, un ginkgo biloba (seul arbre qui a résisté aux radiations de l'explosion atomique d'Hiroshima) et en posant une plaque à sa mémoire.

Merci Jean-Marie pour ton action. Tous ceux qui ont croisé ton chemin ne pourront t'oublier, ni oublier ton militantisme et ton engagement sans faille.

Véronique MICHEL
Présidente du Foyer Rural de Béchy

La saison 2014-2015 au Foyer Rural

La prochaine saison se prépare d'ores et déjà avec ses activités permanentes, ses actions culturelles ou festives, ses sorties, ses actions de rencontre, etc. Vous trouverez ci-après un calendrier prévisionnel des différentes actions du Foyer Rural pour lesquelles vous trouverez les détails sur notre nouveau site Internet : www.foyerruralbechy.fr
Les activités permanentes (reprise la semaine du 15 au 19/09/14 sauf le Couarail) :

Lundi	14h-18h : Le Couarail (reprise 08/09/2014)	Jeudi	sem. paire 16h-18h / sem. impaire 20h-22h : Atelier peinture sem. paire 20h-22h / sem. impaire 16h-18h : Atelier informatique
Mardi	16h45-17h15 : La danse des Tout-petits 17h15-19h15 : Danse Modern'Jazz (2 groupes) 19h30-21h : Danse Orientale	Vendredi	20h-22h : Atelier vidéo (Collectif « Jeunes »)
Mercredi	18h-20h : Atelier Guitare (horaires à définir) : Eveil à la musique	Samedi	9h-12h (2 fois par mois) : Espace multimédia, mise à disposition du matériel informatique

Quelques dates à noter (sous réserve de confirmation de la disponibilité de la salle FSE le cas échéant) :

06/09/2014	Journée d'information et inscription aux activités de 9h à 18h	07/11/2014	Ciné-débat sur l'accueil des nouveaux arrivants à 20h
21/09/2014	Croisière sur la Moselle	22/11/2014	Soirée jeux à partir de 19h
05/10/2014	Journée des savoir-faire à partir de 11h30	14/12/2014	Marché de Noël en Alsace

Pour l'organisation de toutes ces activités, tous les bénévoles sont les bienvenus : si vous êtes intéressé, contactez le Foyer Rural.

Bilan sportif en demi-teinte pour l'ESB

Après une saison footballistique catastrophique pour l'équipe A, celle-ci est rétrogradée en 3ème division. L'équipe B, après un début de saison très difficile, s'est bien ressaisie pour les matchs retour en prenant 24 points en 10 matchs.

Les félicitations reviennent à l'équipe Jeunes. En effet, les U6, U8 et U11 ont effectués un parcours remarquable, enregistrant victoires sur victoires en critérium d'automne et de printemps. Les U13, après avoir terminé 1er de leur groupe en automne, se sont vus promus en Excellence. Et en terminant 5èmes de leur poule, ils se sont maintenus pour la saison 2014/2015.

Les principaux faits marquants pour cette fin de saison sont la démission de l'entraîneur des séniors pour mauvais

résultats. Il sera remplacé par l'entraîneur de Lemud qui arrive au club avec une dizaine de joueurs qui ne feront pas mutation, le club de Lemud étant dissout. Par leur travail remarquable, il faut féliciter tous les entraîneurs des jeunes.

Le club recrute à tous les niveaux : chez les jeunes de 5 à 13 ans, chez les séniors et dans l'encadrement. Vous pouvez appeler pour les séniors et l'encadrement M. Gilbert CLAUSSE au 03 87 64 60 75, pour les jeunes Mme Audrey COUTURIER au 06 16 32 32 34.

Le prochain loto organisé par l'ES Béchy aura lieu le vendredi 31 Octobre au foyer socio-culturel.

Arrivées

Bienvenue à :
Gaël PAULIN et sa famille
Véronique LACHAUD et Bertrand DOMPTAIL
Vanessa MARHAIN et Jean-Patrick BAUDOIN
Julian SALAUN
Laurent GEUDIN et sa famille
Benjamin WINLING et sa famille
Laura LEMALLIER et sa famille
Adeline FRANCAERT et Patrick BECK

Départs

Bonne continuation à :
Emeline GIBOUIN

Naissances

Longue vie à :
Thomas L'HUILLIER
Elia MAGRA KOPPE
Camille DOBUCKI
Lohan DE DOMINICIS
Lucas PETITJEAN
Mael STEGNER

Décès

Nos sincères condoléances aux familles de :
Brigitte POITEL
Jean-Marie BEURTON

Tarifs des services

Portion communale : 35 €
Droit de stationnement : 15 € / an
Concession cimetièrre :
150 € les 2m² pour 50 ans
Place au columbarium :
1000 € pour 50 ans
Redevance assainissement :
1,15 €HT / m³
Dispense de fosse septique :
2300 €HT
Stère de bois à façonner (résidents Béchy) :
10 €HT
Stère de bois à façonner (extérieurs) :
12 €HT
Prix du stère relevé de couvert (chablis) :
3,35 €HT
Photocopie en mairie :
0,20 €
Location de la salle des fêtes :
se renseigner en Mairie
ou site web <http://bechy.free.fr>

SUPER U
les nouveaux commerçants

RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63

ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 20 h

CARTE U La récompense de ma fidélité